



VILLE DE

Ramonville  
Saint-Agne

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du Jeudi 12 Novembre 2015**

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Le Jeudi 12 Novembre 2015, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 6 Novembre 2015, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Numéro

**2015/NOV/113**

Point de l'ordre du jour

**13**

OBJET

**CRÉATION - SUPPRESSION  
DE POSTES  
AVANCEMENTS DE GRADE**

RAPPORTEUR

**M. LE MAIRE**

**Membres présents :**

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, Mme Cl. GRIET, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, Mme Ch. ARRIGHI et M. J-P. PERICAUD.

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

M. G. ROZENKNOP a donné procuration à M. E. JAECK  
M. B. PASSERIEU a donné procuration à M. A. CLEMENT  
M. Fr. ESCANDE a donné procuration à M. M. CHARLIER  
Mme A. POL a donné procuration à M. P. BROT  
M. H. AREVALO a donné procuration à Mme Ch. ARRIGHI  
Mme L. TACHOIRES a donné procuration à M. J-P. PERICAUD

**Exposé des motifs**

Monsieur LE MAIRE rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil municipal compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2016.

Cette modification, préalable à la nomination, se traduit par la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

Il propose à l'assemblée :

La <b>création</b> de :	La <b>suppression</b> de :
1 emploi d'adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 emploi d'adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet
3 emplois d'adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	3 emplois d'adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet

Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 23/11/2015  
L'affichage en mairie le : 23/11/2015  
La notification le : 23/11/2015

Le Maire  
Christophe LUBAC

1 emploi d'adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe à temps non complet (28h/35h)	1 emploi d'adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet (28h/35h)
1 emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet	1 emploi d'agent de maîtrise à temps complet
6 emplois d'agent spécialisé principal de 2 <sup>ème</sup> classe des écoles maternelles à temps complet	6 emplois d'agent spécialisé de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles à temps complet
2 emplois d'attaché principal à temps complet	2 emplois d'attaché à temps complet

### Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur LE MAIRE et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **ACCEPTE** la modification du tableau des effectifs ;
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
Christophe LUBAC

Date la signature : 23/11/2015  
Nom du signataire : Christophe LUBAC